Groupement DISI Sud-Est

16, Rue Borde 13357 Marseille Cedex 20
Téléphone : 04.91.17.92.04/05 - Fax : 04.91.17.92.24
fo.drfip13@dgfip.finances.gouv.fr
http://www.fo-dgfip-sd.fr/D13/
http://www.fo-dgfip-sd.fr/013/

Marseille, le 7 avril 2014

Comité Technique Local DISI Sud-Est

Le Comité Technique Local (CTL) de la DISI Sud-Est s'est réuni le 3 avril 2014, sous la présidence de Robert Perrier, Administrateur Général des Finances Publiques, Directeur de la DISI, accompagné des responsables des pôles RH et Pilotage, et des ESI.

Les propos liminaires traditionnels ont été l'occasion pour la Délégation Force Ouvrière DGFiP de condamner, comme elle le fait régulièrement, la situation préoccupante dans laquelle se trouve aujourd'hui la DGFiP (cf lien déclaration).

Sans surprise, le Président du CTL ne partage pas notre vision, préférant mettre l'accent sur les « bénéfices » de la fusion pour les carrières et les missions. C'est oublier un peu vite que **ces « bénéfices » se paient au prix fort en terme de suppressions d'emplois, de réduction des moyens ou de remise en cause du rôle de notre Administration.**

Budget

Comme on pouvait le craindre, le budget de la DISI Sud-Est connaîtra une nouvelle baisse pour 2014, sans que cela inquiète la Direction quant à ses marges de manœuvre. Au contraire, 2013 a montré qu'on pouvait progresser sur certains dossiers (parc automobile des CID, locaux, équipements techniques…). « La rigueur est là, mais sans mettre à mal nos missions… ».

Certes, des investissements importants ont été réalisés en 2013…**Reste à renouveler le défi pour 2014 : faire autant, voire plus, avec moins de moyens.** D'autant que les projets ne manquent pas : travaux sur le secteur CID-SIL à Nice, climatisation de l'ESI Marseille St Loup…

Tableau de Bord de Veille Sociale 2013

Le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) a pour but de cerner, au plus près de la réalité quotidienne des services, les conditions de vie au travail, par le biais d'indicateurs relatifs aux relations professionnelles ou sociales, à la santé ou la sécurité.

Une comparaison des TBVS 2012 et 2013 a permis d'analyser plus finement les données rassemblées. **En réponse à la remarque de FO DGFiP sur l'augmentation du nombre d'écrêtements horaires et d'accidents de service, la Direction se dit attentive aux circonstances ou au contexte, afin d'envisager les mesures de prévention nécessaires**. En 2014, un nouvel indicateur permettra de connaître, au-delà du nombre d'écrêtements d'horaires variables, le volume de ces écrêtements.

Formation Professionnelle

Le bilan de l'année précédente a permis à la Direction de souligner l'étendue de l'offre de formation à la DISI, toute en reconnaissant devoir encore l'améliorer. Le taux d'absentéisme est faible, sauf pour les préparations aux concours et examens.

Certaines formations ne sont pas accordés, en raison des coûts ou d'un inadéquation avec le besoin réel : formations complémentaires aux préparations de concours ou examens, recours excessif au DIF, stage Administrateur Windows 7…

L'Administration veut privilégier des formations utiles, en rapport avec les missions et les besoins des agents.

Projet Immobilier Marseille

Après les réunions de présentation du projet aux agents des ESI Prado et St Loup, la réflexion, toujours en cours, n'a pas aboutie. La Direction envisagera quelques scenarii, parmi lesquels celui du statu quo n'est pas écarté.

Pour FO, le projet sera d'autant plus cohérent qu'il ne remettra pas en cause les conditions d'exercice des missions, au nom de la rationalisation immobilière.

Emplois

A la demande de la Centrale, et dans perspective du mouvement national de mutations, la DISI a procédé à des gels d'emplois, notamment sur des surnombres, des projets de départ en retraite, ou des chaises restées vides par manque de candidats. **Pour FO DGFiP, l'intention est claire : on prépare les prochaines suppressions d'emplois**. La Direction a beau rappeler qu'un emploi gelé peut être « dégelé », voire transféré sur un site où il serait plus utile, la ficelle est un peu grosse.

Rendez-vous au prochain CTL Emplois, début 2015. On ressortira du congélateur le tableau des «gelés»…

Déploiement des services d'Assistance Téléphonique

La cartographie des services AT est enfin connue, pour une mise en oeuvre en deux vagues, d'ici fin 2014. Pour la DISI Sud-Est, seul le SAU de Montpellier dispose des effectifs suffisants pour être intégré dans le dispositif AT Trésoreries, à l'automne prochain. La cible est de 9 ETP, soit environ 10 agents (6 agents actuellement en poste au SAU). Le renfort devrait venir du mouvement de mutation du 1er septembre prochain, sans transfert depuis Toscane.

Pour les agents des SAU n'intégrant pas le nouveau schéma (Marseille Prado, Nice et Ajaccio), des propositions de reconversion sur l'ESI ou la résidence seront étudiées, à l'horizon 2015. **FO DGFiP sera attentive au sort réservé à ces agents, comme aux conditions d'accompagnement des DDRFiP qui devront bientôt changer d'interlocuteur de premier niveau pour les assister.**

Un effort doit également porter sur la formation des Assistants dans leur nouveau périmètre ; il faut maintenir l'intérêt de leur mission, et ne pas les cantonner à un rôle d'enregistrement d'incident.

Opération 22.000 PC

L'opération 22.000 PC, chère à notre Directeur Général, ne s'est pas déroulée dans la sérénité, loin s'en faut ; **comme FO DGFiP l'a souligné lors de ce CTL, les problèmes techniques ont été nombreux, la pression sur les équipes d'Assistance très forte**. Les délais ont été globalement respectés, grâce aux efforts des agents et à l'entraide entre les CID. Le renouvellement des PC se poursuivra, pour préparer l'arrivée de Windows 7.

Autre point noir : **le Poste de Travail Unifié, son nouvel environnement logiciel et son profil verrouillé, sont loin de faire l'unanimité**. La Direction a beau rappeler l'impératif de sécurité qui a conduit au choix de cette configuration, les utilisateurs « atypiques » (contrôle fiscal, missions informatiques…) ont perdu au change. Les autres aussi, d'ailleurs…

La Direction fait remonter en Centrale les problèmes soulevés ; les outils particuliers seront analysés, et adaptés à la nouvelle configuration, si nécessaire. Souhaitons que l'Administration apporte les meilleures solutions aux situations de blocage.

Dans un contexte aussi chargé pour les équipe d'Assistance, s'est à nouveau posée la question de l'utilisation du véhicule personnel pour les déplacements professionnels. La Direction rappelle qu'en cas d'indisponibilité des véhicules de service, il faut privilégier les transports en commun (s'ils existent, et pas dans le cas d'un transport de matériels), et qu'en dernier recours, l'utilisation du véhicule personnel n'est pas anormale, pour une mission comprenant des déplacements fréquents. Un refus de principe de la part de l'agent doit le conduire à « en tirer toutes les conséquences… », en clair, changer de mission…

Au-delà des principes, il y a aussi des questions pratiques d'assurance du véhicule, dans un contexte d'utilisation professionnelle, qui génère un surcoût pour l'assuré. Cela s'appelle les risques du métiers…

Questions diverses

La baisse d'activité du secteur Toscane a conduit Montpellier à aider Strasbourg sur les pics de charge EDI, tout en conservant son activité EFI. Après un cursus de formation adapté, les premiers taux de résolution sont très satisfaisants, et les agents ravis du volet technique de la mission.

Après le traitement des anomalies BNDPA, la dématérialisation de la documentation cadastrale sur Marseille, et la numérisation des fiches hypothèques, le Pôle Foncier de l'ESI Marseille St Loup s'est vu confier une nouvelle mission, celle de l'Acquisition de Données, notamment sur les déclarations annuelles de salaires.

L'outil téléphonique Prosodie a posé de gros problèmes de qualité de service, pour l'usager comme pour les Assistants. La Centrale est sur l'affaire…

La Direction a tenu a faire un rappel sur un sujet évoqué dans les interventions de notre syndicat : **en matière de compensation sur les délais de déplacement des agents (quel que soit leur grade), le principe posé est de considérer le temps de trajet comme du temps de travail**; la durée excédant une journée de travail "type" est "récupérable", immédiatement après la mission. Les cas particuliers seront analysés, par exemple les départs le dimanche.

Au travers des différents thèmes abordés lors de ce CTL, **les représentants FO DGFiP ont tenté de relayer l'expression d'un malaise certain, qui ne peut que dégrader les conditions du dialogue social au sein de notre Direction**. Nous avons été entendus, mais avons-nous été compris ? Nous l'espérons…

La Délégation FO DGFiP Groupement DISI Sud-Est : André AMBROSIO (ESI Marseille Prado), Frédéric VESPERINI (ESI Ajaccio)

AVEC F.O. PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN

4